
Nomination

L'AFTI annonce la nomination de Pierre Jond en tant que Président à compter du 30 avril 2021

L'AFTI, l'Association Française des Professionnels des Titres, annonce aujourd'hui la nomination de Pierre Jond, Responsable de BNP Paribas Securities Services pour la France et la Belgique, à sa Présidence. Pierre Jond succède à Dominique de Wit.

Pierre Jond est Responsable de BNP Paribas Securities Services pour la France et la Belgique depuis août 2020.

Fort d'une longue expérience des métiers du titre, Pierre Jond a occupé plusieurs hautes fonctions au sein de BNP Paribas Securities Services dont celle de Responsable de l'Australie et de la Nouvelle Zélande, Responsable des services aux émetteurs et plus récemment Chef de Cabinet de Patrick Colle, Directeur Général de BNP Paribas Securities Services.

Pierre Jond est impliqué dans la filière titres depuis le début de sa carrière au Luxembourg. De 2011 à 2013, il a été Président de l'ACSA, l'Australian Custodial Services Association, qui est notamment active dans l'évolution réglementaire des services de conservation pour les fonds de pension.

« C'est un honneur pour moi de prendre la Présidence de l'AFTI et de travailler aux côtés des membres de l'Association, engagés dans le renforcement de la performance et de la résilience du post-marché français. L'AFTI est dotée d'un collectif très actif et soudé. Je suis ravi de pouvoir soutenir les travaux menés par les groupes de travail.

« Au nom de l'AFTI, je souhaite remercier Dominique de Wit pour son engagement au cours des nombreuses années pendant lesquelles il a participé inlassablement aux travaux de Place et plus particulièrement pour son leadership pendant la crise sanitaire. Cette situation sans précédent a mis en évidence la force de l'AFTI et de son collectif pour proposer des initiatives au bénéfice de la Place et des acteurs du post-marché », commente Pierre Jond.

Pour plus d'informations

www.afti.asso.fr

AFTI - Contact presse

Stéphanie Saint Pé

Tel : + 33 (0) 1 48 00 52 07

Mail : ssaintpe.afti@fbf.fr

A propos de l'AFTI

L'Association Française des Professionnels des Titres (AFTI), constituée en 1990, a pour objet de rassembler les professionnels des établissements du secteur bancaire et financier concernés par les activités sur les instruments financiers et plus particulièrement les activités de post-marché. L'AFTI est une association professionnelle régie par la loi du 1er juillet 1901.